

## Les CHALON d'Orange

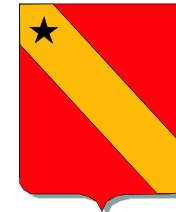
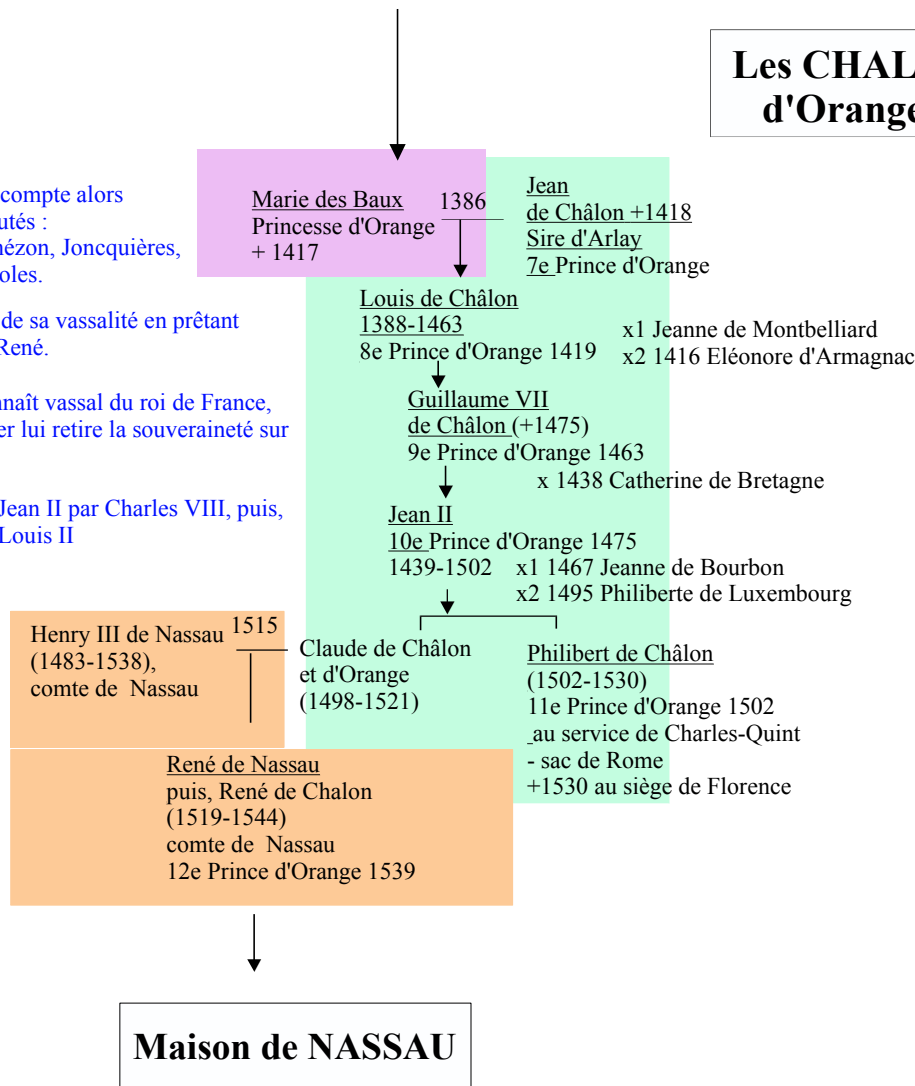
La principauté compte alors cinq communautés : Orange, Courthézon, Joncquières, Gigondas et Violes.

Louis s'affranchit de sa vassalité en prêtant de l'argent au roi René.

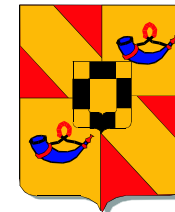
Guillaume se reconnaît vassal du roi de France, Louis XI. Ce dernier lui retire la souveraineté sur la principauté.

Elle est restituée à Jean II par Charles VIII, puis, en 1498, par le roi Louis II

François Ier est souverain d'Orange de 1516 à 1518



Sires d'Arlay



Jean de Chalon



Habit de cour (Tabard) de Louis de Châlons-Orange compagnon du duc de Bourgogne. Il faisait partie du butin amassé par les Suisses vainqueurs du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.